

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/11/2013
Réception par le Prefet : 19/11/2013
Publication : 22/11/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-10-6-15

Séance du vendredi 15 novembre 2013

POURSUITE DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL GÉNÉRAL AU PROGRAMME TRINATIONAL TRION ET ADOPTION DE LA STRATÉGIE TRANSFRONTALIÈRE SUR LE CLIMAT ET L'ÉNERGIE POUR LA RÉGION MÉTROPOLITAINE TRINATIONALE DU RHIN SUPÉRIEUR

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2012-6-6-8 du 5 décembre 2012, relative au Budget Primitif 2013 Maîtrise de l'énergie et qualité de l'air,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Alloue au Land Baden-Württemberg Regierungspräsidium de Fribourg-en-Brisgau (Allemagne), porteur du programme TRION, une subvention de 15 625 €, au titre de l'année 2013, les crédits nécessaires étant inscrits au Programme C772 Chapitre 65 Fonction 731 Nature 6574,
- Approuve la « Stratégie transfrontalière sur le climat et l'énergie pour la Région métropolitaine tri-nationale du Rhin Supérieur » élaborée par la Conférence du Rhin Supérieur jointe en annexe à la présente délibération et autorise le Président à la signer.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Service de l'Energie et du Recyclage

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 NOVEMBRE
2013

**Energie (hors AE)
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
ENR00007	LAND BADEN-WURTEMBERG - REGIERUNSPRASIDIUM FREIBURG Participation au programme Interreg TRION	15 625,00
Total		15 625,00



Bâle, le 28 juin 2013

Stratégie transfrontalière sur le climat et l'énergie
pour la Région métropolitaine tri-nationale du Rhin supérieur

Comité directeur de la Conférence du Rhin supérieur du 28 juin 2013

Objectif

Le Rhin Supérieur joue un rôle précurseur au niveau européen dans le domaine de la protection du climat et de l'énergie en renforçant et en cultivant son image marquée par l'innovation et le bon sens écologique et économique.

Stratégie

1. Les futurs défis auxquels sera confronté le Rhin Supérieur dans le secteur de la protection du climat et de l'énergie doivent être abordés conjointement, dans le cadre d'une approche interdisciplinaire et transfrontalière. L'accent sera mis plus particulièrement sur une coopération des principaux acteurs au niveau politique, administratif, communal, environnemental, économique et scientifique, de même que sur l'intégration des initiatives publiques et privées en cours.
2. Les stratégies et lois de l'Union européenne, de la France, de l'Allemagne, de la Suisse et des régions formant le Rhin Supérieur prévalent face à la présente stratégie.
3. Il importe que les objectifs politiques en matière de climat et d'énergie de la présente stratégie concordent avec les objectifs environnementaux, économiques et sociétaux, dans le sens d'un développement durable.
4. D'ici 2050, dans l'ensemble du Rhin Supérieur, les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites de manière continue et durable d'au moins 80 % par rapport à 2000¹⁾.
5. D'ici 2050, dans l'ensemble du Rhin Supérieur, la consommation d'énergie primaire devra baisser durablement d'au moins 35 % par rapport à 2000²⁾.
6. A partir de 2021, tous les bâtiments neufs de l'UE devront être énergétiquement pratiquement autonomes pour le chauffage, l'eau chaude, la ventilation et la climatisation. Les bâtiments publics neufs devront remplir cette exigence dès 2019. Le besoin résiduel d'énergie devrait provenir autant que possible par des énergies renouvelables produites directement sur place ou à proximité du bâtiment. La rénovation énergétique du parc bâti doit reposer sur l'objectif de réduire le besoin spécifique moyen en chauffage de 130 kWh/m² par an à 35 kWh/m² par an³⁾ d'ici 2050. Le taux de rénovation doit atteindre au moins 2% par an.
7. A compter de 2050, dans l'ensemble du Rhin Supérieur, les besoins en énergie pour l'électricité et la production de chaleur doivent pouvoir être couverts le plus largement et durablement possible par des sources d'énergies renouvelables, en assurant à tout moment la sécurité d'approvisionnement notamment par l'extension des réseaux. L'atteinte de cet objectif exige l'utilisation de toutes les sources d'énergies renouvelables présentes dans le Rhin Supérieur.

1) 41 millions de tonnes selon le rapport « Energie et protection du climat dans le Rhin Supérieur » de mars 2006

2) 215 TWh selon le rapport « Energie et protection du climat dans le Rhin Supérieur » de mars 2006

3) Selon les indications dans la Directive européenne 2010/31/EU

DEUTSCH-FRANZÖSISCH-
SCHWEIZERISCHE
OBERRHEINKONFERENZ

Kommission Klima-Energie



CONFERENCE
FRANCO-GERMANO-SUISSE
DU RHIN SUPERIEUR

Commission Climat-Energie

8. Les membres de la Conférence du Rhin Supérieur F, D, CH chargent la Commission Climat - Energie de la mise en œuvre stratégique de la présente stratégie et TRION, le Réseau Energie-Climat de la Région Métropolitaine du Rhin Supérieur, de la mise en œuvre opérationnelle des différentes mesures et projets dont l'accent sera mis sur les aspects suivants :
- a) Coordination transfrontalière des agences régionales sur le climat/énergie et les clusters
 - b) Mise en réseau des acteurs issus des domaines de l'environnement, de l'économie, des sciences et autres acteurs
 - c) Organisation d'échanges transfrontaliers des savoirs, des formations et des expériences
 - d) Compilation de données liées à l'énergie et estimation de potentiels, pour optimiser la mise en œuvre des actions, évaluer les résultats et soutenir la prise de décisions stratégiques
 - e) Comparabilité transfrontalière de standards, de labels et d'autres données techniques
 - f) Identification, soutien et mise en œuvre de projets exemplaires communs et développement de projets européens d'innovation
 - g) Soutien à la mise sur le marché notamment de projets et technologies innovants

DEUTSCH-FRANZÖSISCH-
SCHWEIZERISCHE
OBERRHEINKONFERENZ

Kommission Klima-Energie



CONFERENCE
FRANCO-GERMANO-SUISSE
DU RHIN SUPERIEUR

Commission Climat-Energie

UNTERZEICHNER/SIGNATAIRES

Land Baden-Württemberg

Nicolette Kressl
Regierungspräsidentin
Regierungspräsidium Karlsruhe

Bärbel Schäfer
Regierungspräsidentin
Regierungspräsidium Freiburg

Land Rheinland-Pfalz

Clemens Nagel
Persönlicher Beauftragter der Ministerpräsidentin für
grenzüberschreitende Zusammenarbeit
Staatskanzlei Rheinland-Pfalz

Prof. Dr. Hans-Jürgen Seimetz
Präsident
Struktur- und Genehmigungsdirektion Süd Neustadt
a.d. Weinstraße

Basel, den 28. Juni 2013

DEUTSCH-FRANZÖSISCH-
SCHWEIZERISCHE
OBERRHEINKONFERENZ

Kommission Klima-Energie



CONFERENCE
FRANCO-GERMANO-SUISSE
DU RHIN SUPERIEUR

Commission Climat-Energie

UNTERZEICHNER/SIGNATAIRES

Kanton Basel-Stadt

Dr. Guy Morin
Regierungspräsident
Präsidialdepartement

Kanton Basel-Landschaft

Urs Wüthrich-Pelloli
Regierungsrat
Bildungs-, Kultur- und Sportdirektion

Kanton Aargau

Susanne Hochuli
Regierungsrätin
Departement Gesundheit und Soziales

Kanton Solothurn

Esther Gassler
Frau Landammann
Volkswirtschaftsdepartement

République et Canton du Jura

Michel Probst
Président du Gouvernement
Département de l'Economie et de la Coopération

Basel, den 28. Juni 2013

DEUTSCH-FRANZÖSISCH-
SCHWEIZERISCHE
OBERRHEINKONFERENZ

Kommission Klima-Energie



CONFERENCE
FRANCO-GERMANO-SUISSE
DU RHIN SUPERIEUR

Commission Climat-Energie

SIGNATAIRES

Etat français

Stéphane Bouillon
Préfet de la région Alsace
Préfet du Bas-Rhin

Région Alsace

Philippe Richert
Président du Conseil régional d'Alsace

Département du Bas-Rhin

Guy-Dominique Kennel
Président du Conseil général
du Bas-Rhin

Département du Haut-Rhin

Charles Buttner
Président du Conseil général
du Haut-Rhin

Bâle, le 28 juin 2013